

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antoine GROB

L'Organisation des catholiques

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1904, tome 6, p. 230-233

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

L'organisation des catholiques

« Chaque localité, disait un jour le grand pape Léon XIII, devrait avoir une société catholique ; les ennemis de Dieu et de l'Eglise sont forts par leur organisation en sociétés, suivez donc leur exemple ! »

Le R. P. Benno Auracher, provincial des Pères Capucins de Bavière, admis en audience par Léon XIII raconte les traits suivants : « Mon fils, me dit le Saint Père, allez-vous aussi dans les sociétés et les cercles catholiques ? « Oui, Saint Père, lui répondis-je avec un accent de joie qui révélait tout le bonheur que je ressentais d'avoir suivi les conseils du Père commun des fidèles. J'aurais désiré me cacher sous terre si j'avais été obligé d'avouer au grand docteur social : Non. je ne vais qu'à l'église, je ne vis que dans ma cellule. Le Saint Père me répondit alors, avec la plus grande bonté : « Je viens de donner audience à plusieurs évêques français et je leur ai fait cette recommandation : « Dites à vos prêtres qu'il ne suffit pas de prêcher ; non, qu'ils aillent au milieu des hommes, qu'ils les cherchent où ils les trouvent, qu'ils les conduisent dans les sociétés catholiques, et ainsi la vie catholique sera renouvelée en France. »

Voilà un testament précieux pour tous les catholiques, précieux surtout pour le clergé et pour les chefs catholiques. Si ces paroles ont été prononcées avant tout à l'adresse de la pauvre France, si éprouvée aujourd'hui, n'oublions pas qu'elles s'appliquent aussi à nous catholiques suisses et particulièrement à ceux de la Suisse romande, où l'esprit qui règne en France pénètre de plus en plus.

Mais les catholiques suisses ne sont-ils pas organisés ? N'avons-nous pas notre « Association catholique, » belle et florissante société qui compte environ 34,000 membres ?

N'avons-nous pas des sociétés d'hommes et d'ouvriers catholiques ? Oui, sans doute, et nous serions injustes si nous voulions nier ou diminuer les progrès réjouissants que les associations catholiques ont faits ces dernières années. Nous sommes heureux de constater que depuis 1900 nos sociétés catholiques accusent une augmentation de 2000 membres.

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous avons en Suisse un peu plus de 50,000 catholiques organisés. C'est beau, oui, mais ce n'est pas assez. Notre patrie compte aujourd'hui 1350 mille catholiques. La moyenne d'hommes enrôlés dans les sociétés est donc de 27 sur mille habitants catholiques. Ce chiffre est trop petit, on en conviendra. Mais disons tout de suite, que dans la plupart des cantons catholiques la proportion est bien plus considérable. A la première place nous trouvons le petit canton de Nidwalden, le berceau de l'Association avec 99/1000, puis St-Gall 65, Zoug 62, Lucerne 50, Obwalden 44, Fribourg 42. Voilà des résultats dont peuvent être contents les hommes dévoués qui n'ont pas craint de sacrifier leur temps et leur argent pour la cause catholique.

Mais hélas ! Certains cantons catholiques sont encore bien en retard. Après une série de 7 cantons mixtes viennent le Tessin : 18 sur 1000 — mais nous sommes heureux de constater que ce canton a progressé rapidement ces dernières années — Schwyz 15, Uri 8, et enfin comme dernier des cantons catholiques, et comme avant-dernier de tous les cantons, arrive notre Valais qui ne compte que 4 membres sur 1000 catholiques. Nous sommes tout confus de le dire, mais il est bon que nous sachions combien nous sommes en retard sur ce point.

D'où vient cette différence entre les cantons catholiques ? C'est que dans les uns les chefs et le peuple ont compris le mot de Léon XIII que nous avons cité au début de notre article, tandis que dans les autres on ne l'a pas entendu ou on ne lui a pas donné l'importance qu'a la parole du Chef

de l'Eglise dans une matière si grave ; on n'a pas compris l'utilité, et plus que cela, la nécessité des sociétés catholiques.

On dit : Oui, oui, je conçois que les catholiques des cantons mixtes doivent s'organiser ; (et ceux-là ne l'ont pas même tous compris !) ils sont exposés à mille dangers ; mais en pays catholique je ne vois pas l'utilité ni le besoin de ces associations. — Voilà l'objection derrière laquelle se retranchent volontier nos catholiques valaisans et qui les empêche de s'associer aux généreux efforts de leurs frères de Nidwalden, St-Gall, Lucerne ou Fribourg.

Pour toute réponse, qu'ils nous permettent de rappeler les paroles de M. le rédacteur Hagen, de Frauenfeld, paroles qui servent de conclusion au compte-rendu de l'Association catholique pour le service de 1901-1902 :

A quoi servent les sociétés dans les paroisses catholiques ? Voilà la question. L'église de paroisse ne suffit plus de nos jours ! Ce sont les sociétés qui doivent enseigner à mettre en pratique, et à appliquer aux besoins particuliers de nos jours les grands principes que l'Eglise nous donne. Le mot « catholique » est de toute importance dans notre devise. Nous voulons un esprit moderne, nous voulons le progrès, oui ; mais non celui qui va contre la loi divine ; nous voulons une législation et une organisation sociale basées sur le christianisme. L'Eglise nous donne les principes ; elle trace la ligne de conduite, elle donne des ordres. Le clergé de tous les degrés est l'état-major du mouvement catholique. Toutefois les grandes batailles ne se livrent point dans nos églises, mais bien dans les assemblées législatives, cantonales ou fédérales, à l'atelier, à la campagne au milieu des laboureurs. Oui, nous avons des questions de politique religieuse et sociale, des questions ouvrières et des questions économiques à débattre. Nous sommes obligés de prendre position, de nous former une opinion sur ces questions. Qui nous renseignera ? Sera-ce le curé à

l'Eglise ? Non, car la chaire n'est pas une tribune politique et économique ; c'est au cercle que toutes ces questions sont à leur place.

Les guerres religieuses ont divisé notre chère patrie en deux camps d'opinions bien différentes. Les catholiques forment un grand corps d'armée qui doit continuellement se tenir sur la défensive. Mais vous savez tous que pour bien manoeuvrer une grande troupe doit être organisée en bataillons, en compagnies et en sections. Il en est de même de nos hommes catholiques : les sections locales doivent les enrôler, les sociétés régionales et cantonales les mettront en contact, et la grande « Association catholique suisse » réunira leurs forces et leurs dévouements et elle les dirigera vers un même but : le plus grand bien de l'Eglise et de la Patrie.

Ne nous faisons pas illusion : l'organisation est nécessaire. La foi et les vieilles traditions catholiques ne sont plus intactes dans nos contrées catholiques. Sans des efforts énergiques de la part du clergé et des chefs catholiques nous sommes exposés à perdre du terrain. Organisons-nous donc et nous serons forts.

Chanoine GROB.